



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EBE COR 2

SESSION 2015

CAPES CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUE CORSE

TRADUCTION

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Vous ferez suivre la traduction des deux textes d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'expliciter le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

L'insularité, c'était d'abord la langue corse ; la mer, bien sûr, faisait le reste.

Mais elle ne creusait pas, malgré ses fonds, malgré les longues heures de traversée, ce fossé qu'insérait, entre l'île et le reste, un langage autochtone et à usage interne.

Car c'est lui qui brisait cette continuité que la mer, à elle seule, ne suffit pas à rompre entre des terres proches ou lointaines parlant spontanément un langage identique. Lui qui créait une rupture d'une tout autre ampleur que celle séparant l'île d'Yeu de la Vendée ou la Sicile de la Calabre. La distance, en l'occurrence, importait peu. La Corse à sa façon était plus éloignée du continent français que ne l'étaient Terre-Neuve et la Guyane.

Elle n'était pas seulement une terre à la mer mais, circonscrite en sa langue comme elle l'était par l'eau, une île linguistique. Seuls les Corses parlaient corse.

De Marseille à Bastia, ce n'était pas la Méditerranée qui vous faisait changer de monde, mais des mots différents, une prononciation obéissant à d'autres rythmes, une accentuation qui levait les syllabes ou les laissait chuter, les modulait, leur insufflait un rythme étranger au français.

C'est sur mer cependant que s'opérait le changement. Sur le bateau encore à quai, et, dès Marseille, à la Joliette. De la proue à la poupe, de bâbord à tribord, en cet univers clos déjà entouré d'eau, l'île se recréait. [...]

Bref, à bord à l'aller, la langue sous-jacente des bergers, des gamins, des pêcheurs, des revendeurs, se donnait libre cours. Elle opérait la reconquête des avocats, des officiers, des magistrats, des professeurs qui, éloignés depuis longtemps de l'île et de l'enfance, ne la parlaient plus guère. Elle reprenait tous les notables, récupérait la bourgeoisie qui l'avait mise de côté, sans l'oublier.

Eugène MANNONI, *L'Insulaire*, Paris, éditions de Fallois, 1991, p.61-63.

C'est donc moi qui suis parti, de mon plein gré ou presque. Mais je n'avais pas tort en disant à Mourad que le pays était parti, lui aussi, beaucoup plus loin que moi. A Paris, je ne suis après tout, qu'à cinq heures d'avion de ma ville natale. Ce que j'ai fait avant-hier, j'aurais pu le faire n'importe quel jour au cours des dernières années : prendre, au matin, la décision de revenir au pays, et me retrouver ici le soir même. L'ancien appartement de ma grand-mère a longtemps été à ma disposition, je m'y serais réinstallé, je n'en serais plus reparti. Ni le lendemain, ni le mois suivant, ni même l'année suivante.

Pourquoi n'ai-je jamais sauté le pas ? Parce que le paysage de mon enfance s'est transformé ? Non, ce n'est pas cela, pas du tout. Que le monde d'hier s'estompe est dans l'ordre des choses. De la disparition du passé, on se console facilement ; c'est de la disparition de l'avenir qu'on ne se remet pas. Le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède, ce n'est pas celui que j'ai connu dans ma jeunesse, c'est celui dont j'ai rêvé, et qui n'a jamais pu voir le jour.

On ne cesse de me répéter que notre Levant est ainsi, qu'il ne changera pas, qu'il y aura toujours des factions, des passe-droits, des dessous-de-table, du népotisme obscène, et que nous n'avons pas d'autre choix que de faire avec. Comme je refuse tout cela, on me taxe d'orgueil, et même d'intolérance. Est-ce de l'orgueil que de vouloir que son pays devienne moins archaïque, moins corrompu et moins violent ? Est-ce de l'orgueil ou de l'intolérance que de ne pas vouloir se contenter d'une démocratie approximative et d'une paix civile intermittente ? Si c'est le cas, je revendique mon péché d'orgueil, et je maudis leur vertueuse résignation.

Mais ce matin, chez Sémi, je redécouvre la joie charnelle de me sentir sur ma terre natale. J'écris ces derniers mots comme si j'avais besoin de les réapprendre. Ma terre natale. Mon pays. Ma patrie. Je n'ignore rien de ses travers, mais en ces journées de retrouvailles, je n'ai pas envie de me rappeler sans arrêt que j'y suis seulement de passage, et que j'ai dans la poche mon billet d'avion pour le retour.

Amin MAALOUF, *Les désorientés*, Paris, Grasset, 2012, p.67.